

Compte rendu synthétique

Procès Verbal

**De l'Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire
Le 23 juin 2018 au Mans**

Clubs présents ou représentés :

44 : CLUB VOLLEY DETENTE 44 - PLAISIR DU VOLLEY-BALL - MOUETTE V.B POULIGUENNAISE - ASSOCIATION DE LOISIR MALVILLE VOLLEY-BALL - VOLLEY CLUB DU LAC - PORNIC VOLLEY BALL - VOLLEY LOISIR SEBASTIENNAIS - NANTES METROPOLE BEACH VOLLEY - VOLLEY CLUB CLISSON - AS. SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT DONATIEN - NANTES-REZE BEACH VOLLEY - AILES SP BOUGUENNAIS REZE - LA BAULE VOLLEY-BALL - VOLLEY-BALL NANTES - LEO LAGRANGE NANTES VOLLEY-BALL - VIGNEUX VOLLEY - SS ST DENIS MAUVES SUR LOIRE - CONCORDE DE COUERON - JEUNE GARDE DE L'ERDRE SUCE - ASC ERDRE DONNEAU - BLAIN OMNISPORT - ES VB HAUTE GOULAINNE - PREUX VOLLEY BALL ST HERBLAIN - ASC DERVALAISE - VOLLEY GUÉMÉNÉEN - USB VOLLEY-BALL - ST NAZAIRE VB ATLANTIQUE

49 : VOLLEY DETENTE MAINE/LOIRE - LE LION VOLLEY-BALL - ANGERS SPORTS LAC DE MAINE - VOLLEY CLUB DE L'AUTHION - VOLLEY CLUB ECOUFLANT - ECLAIR OREEN VOLLEY BALL LA CHRISTINA VOLLEY-BALL - VOLLEY-BALL CENTRE MAUGES - STELLA SPORT VOLLEY-BALL LA ROMAGNE - SPORTING CLUB DE L'OUEST - SAINT-MACAIRE VOLLEY-BALL - AS SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU V.B. - AS ST PIERRE ANDREZE - ATHLETIQUE CLUB LONGUEEN - LECLERC CHOLET VOLLEY AS.SP. ST-SYLVAIN D'ANJOU - ENTENTE SPORTIVE ST-LEGEOISE - AS VOLLEY-BALL DE MURS-ERIGNE

53 : CLUB VOLLEY DETENTE 53 - BRECE SPORTS VOLLEY - ASPTT LAVAL - ETOILE SPORTIVE LAVALLOISE - CLUB ATHLETIQUE EVRONNAIS - ENTENTE SPORTIVE CRAONNAISE - ETINCELLE MAYENNE - AS SP AMBRIERES - AMICALE LAIQUE D ANDOUILLE - ENTRAMMES VOLLEY-BALL - AS. SP. L'HUISSERIE - AS. CHATEAU GONTIER VB

72 : SABLE VOLLEY-BALL - VELOS SPORTS FERTOIS - CLUB SPORTIF MAMERTIN - JEUNESSE SPORT COULAINES - CS SABLONS GAZONFIER LE MANS - ENT.MULSANNE ST-BIEZ ST-OUEN - UNION DES SPORTS FLECHOIS - C OMNISPORTS CHATEAU DU LOIR - JEUNES SPORTIFS DE BEAUFAY - AO RUILACOISE - DANGEUL-YVRE SAVIGNE V.B. - A.S.CHAPELLE SAINT AUBIN

85 : CLUB VOLLEY-DETENTE DE VENDEE - SABLES ETUDIANTS CLUB - VOLLEY CLUB FONTENAYSIEN - AIZENAY VOLLEY-BALL - LES EPESSS VOLLEY-BALL O856917 AMICALE SPORT LANDAISE - MAREUIL SPORTING CLUB - AS BRUFFIERE DEFONTAINE - AVENIR SPORTIF DE BOUFFERE - VENDEE VBC HERBRETAIS - EVEIL SPORTIF FLORENTIN - ASVBF FULGENTAIS - VENDRENNES VOLLEY-BALL - ETOILE DU BOCAGE - REVEIL SPORTIF VOLLEY-BALL TIFFAUGES - LA ROCHE/YON VOLLEY-BALL - ST MARTIN/ST AUBIN VOLLEY - OYA VOLLEY-BALL

Clubs absents:

44 : NORT ATHLETIC CLUB VOLLEY - MISSILLAC VOLLEY-BALL - VERTOU VOLLEY-BALL LOISIRS - CAP BEACH - COTE D'AMOUR PRESQU'ILE BEACH - ORVAULT VOLLEY-BALL - ASBR VOLLEY-BALL DETENTE - ASPTT NANTES - A.C. CHAPELAIN VOLLEY - ESPERANCE SPORTIVE DE ROUGE
49 : ENTENTE NORD OUEST ANJOU V.B. - VOLLEY-BALL CLUB VIHIERSOIS
53 : A.S.L. MONTIGNE - U.SPORTIVE ARGENTREENNE
85 : FRATERNELLE ST CHARLES VB

Décompte des voix :

Nombre de clubs : 86 présents ou représentés sur 101

86% de clubs présents ou représentés.

Nombre de voix : 371 sur 429

Le quorum est atteint.

Personnalités présentes :

Yannick SUPIOT, président du Comité Régional Olympique et Sportif

Marion DEBOUCHE, responsable Pôle Sportif Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Scrutateurs élus présents: Daniel COQUELIN (ASPTT Laval), Gaël LEBORGNE (PREUX VB), Eric VEILLET (SAINT MACAIRE EN MAUGES)

1. Vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2017

Adopté à l'unanimité.

2. Vote du rapport moral du président et du rapport d'activités du Secrétaire Général incluant les rapports d'activités des commissions :

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du rapport financier, quitus aux vérificateurs aux comptes et affectation du résultat :

Adopté à la majorité des voix :

Abstentions : 23 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) 2 Voix (ASC DERVALAISE) 2 - 2 voix (VOLLEY GUEMENEEN)

Pour : 348 voix

Contre : 0

4. Vote des tarifs 2018 :

Adopté à la majorité des voix :

Abstention : 92 voix : 11 voix (CLUB VOLLEY DETENTE 44) - 4 voix (VOLLEY BALL ST SEBASTIENNAIS) - 3 voix (AS. SPORTIVE SAINT DONATIEN) - 5 voix (NANTES PLAISIR DU VOLLEY BALL) - 4 voix (VOLLEY BALL CENTRE MAUGES) - 3 voix (LA CHRISTINA VOLLEY BALL) - 2 voix (ENTENTE SPORTIVE ST LEGEOISE) - 7 voix (LEO LAGRANGE) - 4 voix (EVEIL SPOR>TIF FLORENTIN) - 1 voix (ASVBF FULGENTAIS) - 6 voix (LA BAULE VOLLEY-BALL) - 2 voix (JEUNE GARDE DE L'ERDRE SUCE) - 12 voix (SAINT NAZAIRE VB ATLANTIQUE) - 4 voix (MOUETTE VB POULIGUENNAISE) - 3 voix (ASC ERDRE DONNEAU)

LECLERC CHOLET VOLET - 9 voix (PREUX VOLLEY BALL ST HERBLAIN) - 4 voix (VIGNEUX VOLLEY BALL)
- 5 voix (ESVB HAUTE GOULAIN) - 3 voix (VOLLEY BALL DU LAC)

Pour : 256 voix

Contre : 23 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) - 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) - 2 voix (ASC DERVALAISE) - 2 - (VOLLEY GUEMENEEN)

5. Vote du budget 2019 :

Adopté à la majorité des voix :

Abstentions : 46 voix : 12 voix (VOLLEY BALL NANTES) - 7 voix (CONCORDE DE COUËRON) - 2 voix (ASC DERVALAISE) - 2 voix (VOLLEY GUEMENEEN) - 11 voix (CLUB VOLLEY DETENTE 44) - 4 voix (VOLLEY BALL ST SEBASTIENNAIS) - 3 voix (AS. SPORTIVE SAINT DONATIEN) - 5 voix (NANTES PLAISIR DU VOLLEY BALL)

Pour : 325 voix

Contre : 0

6. Vote pour l'élection complémentaire au comité directeur

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Claude GANGLOFF de sa fonction de Président de ligue, ainsi que celle du trésorier Jean-Michel DUPRÉ.

La candidature au comité directeur de Vincent DUCASSE est présentée. N'étant pas licencié depuis plus de 6 mois, il sera coopté dès sa prise de licence et sa candidature fera l'objet d'un vote à la prochaine assemblée générale.

Madame BICKERT, médecin du pôle est présentée comme futur médecin de ligue, en remplacement de Maryse DUPRÉ.

7. Vote sur le projet DAF de la commission statuts & règlements

Adopté à la majorité des voix :

Abstention : 0 voix

Pour : 368 voix

Contre : 3 voix (AS CHAPELLE SAINT AUBIN)

Michel MARSAULT, Secrétaire Général



Françoise DE BERNON, Vice-Présidente

